



délibération n° C2025-45c
du comité syndical
Séance du 04 juillet 2025
Intracting Bâtiments

Nombre de délégués en exercice : 71
Nombre de délégués présents : 48
Nombre de pouvoirs : 08
Nombre de votants : 56

Le quatre juillet deux mille vingt-cinq, à dix heures, le comité du Syndicat Départemental d'Énergie et d'Équipement du Finistère, convoqué le 27 juin 2025, s'est réuni à Quimper, à la salle des conférences du SDEF, sous la présidence de M. Antoine COROLLEUR, Président du syndicat.

Étaient présents :

Secteur d'ABERS/IROISE : François BIZIEN (Le Conquet), Antoine COROLLEUR (Plourin) a reçu pouvoir de Roger TALARMAIN, Gildas FOREST (Brélès) a reçu pouvoir de Georges GOURVENEC, Joseph GALLIOU (Tréglonou), Alexandre TREGUER (Landéda), **Secteur du CAP-SIZUN :** Philippe LE MOIGNE (Douarnenez), René SOUBEN (Mahalon) a reçu pouvoir de Rémy LE COZ, **Secteur du CENTRE :** Pierrot BELLEGUIC (Kergloff), Michèle LALLOUET (Châteauneuf-du-Faou), Georges MORVAN (Scrignac), Denis SALAUN (Plonévez-du-Faou), **Secteur de CROZON-CHATEAULIN :** Gilles MOLAC (St-Nic) suppléant, Xavier BOREL (Le Faou) a reçu pouvoir de Jean-Michel LEZENVEN, Philippe BRUN (Crozon), Brigitte PAVEC (Pleyben), **Secteur de LANDERNEAU-LESNEVEN :** Gérard LE MEUR (Pencran), André POSTEC (Logonna-Daoulas), Jean-Yves QUERE (Ploudaniel), **Secteur de LANDIVISIAU/HAUT LEON :** Jean-Pierre GILET (Mespaul), Marie-Claire HENAFF (Saint-Vougay), Jean JEZEQUEL (Plougourvest), Hervé JEZEQUEL (Saint-Pol-de-Léon), Daniel LE SAINT (Sizun), Francis MOINE (Lanhouarneau), **Secteur de MORLAIX :** Marcel SCOUARNEC (Pleyber-Christ) suppléant, François GIROTTO (Plouégat-Moysan), François HAMON (Saint-Martin-des-Champs) a reçu pouvoir de Nathalie BERNARD, Alban LE ROUX (Carantec) a reçu pouvoir de Yvon POULIQUEN, **Secteur du PAYS BIGOUDEN :** Michel BUREL (Plovan), Jean-Yves LE FLOC'H (Plomeur) suppléant, Stéphane LE DOARE (Pont-l'Abbé), Christian LOUSSOUARN (Combrit), Jean-Yves ROZEN (Plobannalec-Lesconil), **Secteur de QUIMPER :** Laure CARAMARO (Fouesnant), Alain DECOURCHELLE (Pluguffan), Thomas FEREC (Briec), Hervé HERRY (Ergué-Gabéric), André LAUDEN (Plonéis), Jean L'HARIDON (Landudal), Pascal MIOSSEC (Langolen), **Secteur de QUIMPERLE/CONCARNEAU :** Jean-Louis BLOT (Névez), Jacques RANNOU (Rosporden) a reçu pouvoir de Denis MAO, Michel TANGUY (Tréguinc), Marie-José TOULLEC (Bannalec), **Collège des EPCI :** Jean-Noël EDERN (Haut Léon Communauté), Michel JOURDEN (Pays d'Iroise Communauté) a reçu pouvoir de Yves ROBIN, Pascal KERBOUL (Communauté de Lesneven Côte des Légendes), Gilbert MIOSSEC (Communauté de communes du Pays de Landivisiau)

Excusés : Christophe BELE (Kernouës), Nathalie BERNARD (Plougasnou), Joël BLAIZE (Plomodiern), Pierre-Victor CHARBONNET (Plounéour-Brignogan-Plages), Gilles CREACH (Taulé), Cyril DROGUET (Plonéour-Lanvern), Georges GOURVENEC (Ploudalmézeau), Bernard JASSERAND (Quimper), Rémy LE COZ (Plouhinec), Pascal LE GOFF (Plogonec), Jean-Michel LEZENVEN (Argol), Denis MAO (Concarneau Cornouaille Agglomération), Yvon POULIQUEN (Saint-Thégonnec-Loc-Eguiner), Yves ROBIN (Porspoder), Bernard SALIOU (Communauté de communes de Haute Cornouaille), Roger TALARMAIN (Plouguin).

Assistaient en outre :

Services du SDEF : Jacques MONFORT, Emmanuel QUERE, Christian HENAFF, Morgane BOULIERE, Laurence LE VELLY et Marilyne HALL.

Est élu secrétaire de séance : Pierrot BELLEGUIC

Intracting Bâtiments **Délibération C2025-45c**

Le Président rappelle que l’Intracting est destiné à financer des actions permettant d’améliorer l’efficacité énergétique du patrimoine des collectivités. Il s’agit de mettre en place de actions de performance énergétique (APE) de façon à réduire la consommation d’énergie. Les crédits de fonctionnement non dépensés, c’est-à-dire les économies réalisées suite et grâce aux actions engagées, sont « transformées » en crédits d’investissement.

Dans ce cadre, le SDEF souhaite accompagner les collectivités du Finistère en procédant à la rénovation énergétique de leurs bâtiments.

Le Président informe les collectivité qu’un dossier de demande de financement a été adressé à la Caisse des dépôts et consignations pour un montant de 3 622 769 € afin de procéder à la rénovation énergétique de cinquante-huit bâtiments communaux sur cinquante-quatre collectivités. Le coût de la rénovation de ces bâtiments communaux est estimé à 33 951 843 €.

Le Président rappelle la délibération n°C2025-01 du 31 janvier 2025 approuvant ce programme Intracting Bâtiments.

Le financement de la CDC Banque des territoires est de 3 622 769 € aux caractéristiques suivantes :

	Enveloppe 1	Enveloppe 2
montant	2 723 151 €	969 564 €
Durée préfinancement	12 mois	24 mois
Taux intérêt préfinancement	2,24%	2,24%
Durée amortissement	11 ans	11 ans
Taux d’intérêt fixe	2,24 %	2,24 %
Typologie Gissler	1A	1A
Périodicité échéances	trimestrielles	trimestrielles
amortissement	Échéances constantes	Échéances constantes
commission	1 630 €	580 €

Le Comité, après en avoir délibéré, à l’unanimité :

- autorise le Président à demander la réalisation des fonds, 3 622 769 €, dont 2 723 151 € avec un préfinancement de 12 mois et 969 564 € avec un préfinancement de 24 mois selon le taux qui sera proposé par la CDC,
- autorise le président à signer la convention d’avance remboursable Intracting avec la CDC.

Le 16 juillet 2025

Le Président du SDEF
Antoine COROLLEUR



Le secrétaire de séance
Pierrot BELLEGUIC

